



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Le-statut-de-l-elu-au-centre-des>

Le statut de l'élú au centre des débats

- Elus -

Date de mise en ligne : jeudi 30 octobre 2008

Date de parution : 26 mai 2008

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Le statut de l'élus au centre des débats

L'UMP Christophe Girard s'est étonné que « contrairement à la précédente mandature, les élus sans délégation n'aient pas d'indemnités, même symboliques ». Il ne paraît pas illogique que l'octroi de l'indemnité à un adjoint soit subordonné à « l'exercice effectif du mandat », ce qui suppose en particulier d'avoir reçu une délégation du maire sous forme d'arrêté. Il n'est pas inutile non plus de rappeler que les élus communistes et républicains réclament depuis longue date un véritable statut de l'élus. A travers cette revendication, ils ne parlent pas uniquement du financement des élus, mais de la mise en oeuvre d'une proximité démocratique avec les habitants, des défis - urgence sociale, finance locale, maintien des services publics - que les élus locaux assument alors que l'Etat, au nom du libéralisme, rogne sans cesse les dotations versées aux collectivités. Est-il enfin nécessaire de mentionner que le candidat Sarkozy avait fait du statut de l'élus une promesse de campagne et, qu'un an après, le projet ressemble à une antienne. Il faut dire « que les promesses n'engagent que ceux qui y croient ».